
▼ ACTUALITES

➤ Appel à adhésion GERES 2024

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont apporté leur soutien au cours de l'année 2023.

Nous avons besoin de votre soutien pour continuer : [Bulletin d'adhésion](#)

Faites adhérer votre établissement au GERES, ou adhérez vous-même !

➤ Site internet du GERES : deux nouveaux diaporamas sont en ligne

• [Surveillance des accidents exposant au sang \(AES\) en France](#) (décembre 2023)

La surveillance des AES n'est plus une priorité nationale mais surveiller les AES au sein des établissements de santé reste réglementaire. Pour continuer à les prévenir, avoir des données sur les circonstances des AES actuels est indispensable. *Le diaporama est disponible dans la rubrique Surveillance des AES.*

• [Avis de la HAS : vaccination des personnels de santé](#) (décembre 2023)

La Direction Générale de la Santé (DGS) a saisi la Haute Autorité de Santé (HAS) pour réviser l'ensemble des obligations et recommandations vaccinales des professionnels des secteurs sanitaire et médico-social. Ces recommandations devraient servir de base pour la rédaction par la DGS du calendrier vaccinal national 2024 (le calendrier vaccinal 2023 reste actuellement la référence). *Le diaporama est disponible dans la rubrique Vaccinations, généralités.*

➤ HCSP – Rapport relatif à l'établissement d'une liste de maladies infectieuses prioritaires

Une liste de 95 maladies infectieuses prioritaires en France a été définie par le HCSP [dans son rapport en date d'octobre 2023](#). Ces maladies ont été classées selon 10 critères d'évaluation : potentiel d'émergence et de diffusion, incidence, létalité, impact individuel, impact sociétal, impact sur les populations socialement vulnérables, impact sur le système de santé, besoins non pourvus en matière de prévention, de traitement curatif et de vigilance sanitaire.

➤ CPias Bourgogne Franche Comté

- [Prise en charge de l'AES d'un professionnel de santé en ville](#) (vademecum pour le médecin généraliste)
- [Evaluation du risque en cas d'AES](#) – Tableau d'aide à la décision.

➤ **Dernier rappel** : Participez à l'enquête sur les AES par piqûres chez les IDE des établissements de santé en 2023 !

Cette nouvelle enquête, conduite dans les établissements volontaires utilisant WebAES#2 permettra d'avoir une évaluation de l'évolution de ces accidents depuis celle de 2019 ([bilan disponible sur le site du GERES](#)) (Soutien Santé publique France, Appui technique CPias Bourgogne Franche Comté). Nous remercions les 85 hôpitaux qui se sont déjà portés volontaires mais nous avons besoin de davantage de participants.

⇒ APPEL A CANDIDATURE POUR L'ENQUETE 2023 : cpias-bfc@chu-dijon.fr

▼ MATERIELS DE SECURITE/DE PROTECTION

➤ Base de données « [Guide des matériels de protection](#) » :

⇒ Nous invitons les fabricants/distributeurs à nous contacter (secretariat@geres.org) pour référencer de nouveaux dispositifs ou actualiser les informations d'un matériel déjà référencé

▼ PUBLICATIONS / COMMUNICATIONS

➤ Consulter sur le site [les publications du GERES](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir la newsletter du GERES, envoyez un mail à geres@geres.org